

# Quelques informations

Pour finaliser l'inscription de votre enfant, merci de nous faire parvenir :

- **le règlement par chèque à l'ordre de « Saint Marc des Bruyères »** (ou liquide) : **55€ pour un jeune, 100€ pour deux frères et/ou sœurs**. En cas de difficulté financière, n'hésitez surtout pas à nous contacter.
- **la fiche sanitaire de liaison dûment remplie** pour toute l'année, nous vous remercions de bien nous préciser sur la fiche si votre enfant a un traitement particulier à suivre.
- **l'autorisation parentale dûment remplie et signée. NB : L'inscription ne sera définitive qu'à la réception du règlement, de la fiche sanitaire et de l'autorisation parentale que vous trouverez ci-joint.**

Rappel :

Vous pouvez nous adresser le règlement et les documents **jusqu'au 20 novembre** :

- Soit par courrier : Camille et Geoffroy MOREAU, 8 rue Gustave Doré 75017 Paris.
- Soit auprès du P. Geoffroy à l'occasion de la prochaine soirée d'Avance au Large.

Nous demandons à vos enfants d'apporter :

- un sac de couchage avec affaires de nuit et de toilette
- une tenue de sport avec chaussures imperméables
- un vêtement chaud
- des chaussons
- de quoi écrire
- Instrument de musique pour les musiciens
- les devoirs d'école pour le temps de travail
- un livre (pour vivre le temps calme si les devoirs sont finis)
- nous invitons les servants à venir avec leur aube
- **sans oublier un pique-nique pour le déjeuner du samedi !!**

**Et de ne pas apporter :**

**leur portable, ou autre lecteur MP3, Ipod, Ipad, Iphone, écouteurs... afin de vivre un WE de pleine liberté et d'ouverture aux autres. Nous comptons sur votre vigilance !**